

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 61 BIS**Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

I. – À l’alinéa 10, supprimer le mot :

« même ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à l’alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel supprimant une mention redondante.